## Recherches sociographiques

# La régionalisation de l'immigration: les entrepreneurs agricoles immigrants dans la société rurale québécoise



## Myriam Simard

Volume 36, Number 2, 1995

URI: https://id.erudit.org/iderudit/056953ar DOI: https://doi.org/10.7202/056953ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

**ISSN** 

0034-1282 (print) 1705-6225 (digital)

Explore this journal

#### Cite this article

Simard, M. (1995). La régionalisation de l'immigration: les entrepreneurs agricoles immigrants dans la société rurale québécoise. *Recherches sociographiques*, *36*(2), 215–242. https://doi.org/10.7202/056953ar

#### Article abstract

In this study of regional immigrant settlement, the author focuses on the integration of agricultural entrepreneurs of European origin in four regions of Québec. She examines the material aspects of their integration, from the point of view of both their social and professional establishment and their involvement in the different organizations of rural society. Besides situating the analysis of immigration in a non-urban context, a question that has received scant attention to date, this approximately 15-page study puts forward the view that integration is a diachronic process. It highlights the variety and multiciplicity of strategies associated, inter alia, with the formal and informal networks preferred most by the respondents. These strategies are closely linked to a blueprint for economic development and a determination to participate fully in the life of the local community.

Tous droits réservés  ${\mathbb C}$  Recherches sociographiques, Université Laval, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

# LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION: LES ENTREPRENEURS AGRICOLES IMMIGRANTS DANS LA SOCIÉTÉ RURALE QUÉBÉCOISE\*

#### Myriam SIMARD

Abordant la question de l'établissement d'immigrants en région, l'auteure concentre son attention sur l'insertion d'entrepreneurs agricoles d'origine européenne dans quatre régions du Québec. Elle examine les modalités matérielles de leur insertion, soit leur établissement professionnel et social ainsi que leur implication dans les divers organismes de la société rurale. En plus de situer l'analyse de l'immigration dans un contexte non urbain, jusqu'ici peu abordé, l'étude qui couvre une quinzaine d'années permet de dégager une vision diachronique du processus d'insertion. Elle met en évidence des stratégies multiples et polyvalentes à partir, notamment, des réseaux formels et informels privilégiés par les répondants. Ces stratégies s'avèrent étroitement articulées à un projet de promotion économique et à une volonté de pleine participation à la vie locale.

La question de la régionalisation de l'immigration a pris de l'importance au Québec depuis une quinzaine d'années. Alors que 87 % des personnes nées à l'étran-

<sup>\*</sup> Cet article s'appuie sur les résultats d'une recherche financée par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (MCCl), devenu ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC) en décembre 1993, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Secrétariat d'État (Programme du Multiculturalisme) et la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. Je remercie particulièrement Aleyda Lamotte de la Direction des Études et Recherches du MAIICC et Céline Payer de la Direction de la formation et de la main-d'œuvre en bio-alimentaire du MAPAQ pour leur coopération. De même, je remercie Danièle Tessier pour sa collaboration lors du dépouillement des données.

ger se concentraient dans la région métropolitaine de Montréal, en 1986¹, et que la métropolisation de l'immigration posait quelques défis, tels que l'insuffisance des services d'accueil et du soutien scolaire et les difficultés d'intégration au marché du travail, la distribution interrégionale plus équilibrée de l'immigration devient l'une des préoccupations de l'État. En témoigne la succession de documents produits au cours des dernières années, qui favorisent une politique permanente de régionalisation de l'immigration: avis du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI) sur la régionalisation de l'immigration, énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration, orientation pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration, mesures favorisant la régionalisation de l'immigration, plan d'action pour la régionalisation de l'immigration (CCCI, 1988; MCCI, 1990, 1991, 1992a, 1992b; MAIICC, 1993).

Outre l'objectif de favoriser l'intégration économique, sociale et linguistique des immigrants à la majorité francophone, la politique de déconcentration spatiale souhaite faire bénéficier les régions de l'apport économique, socioculturel et démographique de l'immigration et réduire, à plus long terme, le hiatus entre Montréal et le reste de la province<sup>2</sup>.

Au centre de la politique se retrouvent les questions de l'attraction et de la rétention en région. Le bilan des initiatives étrangères en matière de répartition régionale de l'immigration, présenté dans certaines études<sup>3</sup>, de même que l'échec

<sup>1.</sup> En fait, des 13% d'immigrants vivant hors de Montréal, 6% résident dans d'autres centres urbains (Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi) et 7% dans les autres régions du Québec. Majoritairement originaires d'Europe et des États-Unis, ils se concentrent plus particulièrement dans l'enseignement, l'hébergement, la restauration, la fonction publique, l'agriculture et les services (Lamotte, 1989, p. 33 et 36). Au recensement de 1991, la proportion de la population immigrée du Québec vivant à Montréal a peu évolué, étant de 88%. Pour des statistiques supplémentaires, se reporter à DUMONT (1991), GIRARD et MANÈGRE (1989), LAMOTTE (1989), MCCI (1993a, 1993b). À noter que la métropolisation de l'immigration n'est pas propre au Québec puisque ce phénomène se manifeste dans tous les pays d'immigration. Pour un bref historique de l'idée de «démétropolisation» au Québec, voir GIRARD et MANÈGRE (1989, p. 4-8).

<sup>2.</sup> La nécessité d'inscrire la régionalisation de l'immigration dans le cadre d'une politique plus globale de développement régional a été maintes fois soulignée, fort à propos. Ainsi, l'UPA émet des doutes sur le «réalisme» immédiat de la régionalisation de l'immigration, le Québec n'ayant pas encore de stratégie globale de développement régional (UPA, 1991). La CSN se réfère à «l'utopie» des perspectives de régionalisation de l'immigration, affirmant la nécessité d'établir une politique de développement aussi bien pour Montréal, foyer principal d'accueil des immigrants, que pour le reste du Québec (CSN, 1991). Le CCCI avait également souligné la vision trop instrumentaliste de l'État, axée surtout sur les besoins du Québec et très peu sur ceux de l'immigrant, et recommandé que cette nouvelle politique devienne un élément de la politique québécoise de développement régional (CCCI, 1988, 1991). La critique de la politique de la régionalisation de l'immigration ne sera pas approfondie ici, elle n'est pas l'objet principal de l'article. Pour des éléments critiques, se reporter notamment à BONNEAU et TREMBLAY (1993).

<sup>3.</sup> Voir notamment DUMONT (1991) et SÉGUIN (1993).

relatif de l'établissement des «réfugiés de la mer» indochinois hors de Montréal<sup>4</sup>, au début de la décennie 1980, obligèrent l'État à effectuer des réajustements. En effet malgré la situation économique, linguistique et professionnelle particulière des réfugiés, cette expérience a mis en évidence à quel point l'insertion permanente d'immigrants en région pouvait être complexe et affectée par de multiples facteurs: emploi, langues parlées, réseau de sociabilité ethnique, capacité d'accueil et de soutien des milieux... (Chagnon et Boisclair, 1980; Deschamps et Lebel, 1981; Dorais, 1989; Girard et Manègre, 1989; Lafortune et Piotte, 1980; Piotte, 1981)<sup>5</sup>.

Alors que pendant les 15 dernières années les régions du Québec avaient surtout accueilli des réfugiés, l'État entreprit récemment de diversifier davantage les catégories d'immigrants qui s'y dirigent, d'où son intérêt accru pour les indépendants et son ouverture à l'égard des gens d'affaires, dont la proportion en région avait considérablement régressé depuis la fin des années 1970<sup>6</sup>. Les immigrants ayant des qualifications professionnelles ou des projets d'affaires correspondant aux besoins régionaux sont particulièrement sollicités et encadrés. Une attention particulière est accordée au *volet agricole*, car dans un contexte marqué par l'abandon de terres fertiles, l'insuffisance d'une relève et d'une main-d'œuvre agricole qualifiée, le vieillissement de la population et le dépeuplement régional, l'établissement d'agriculteurs immigrants expérimentés s'avère opportun.

En examinant un cas concret de régionalisation de l'immigration, notre objectif est de dégager le *processus d'insertion* d'entrepreneurs agricoles d'origine européenne (belge, française, suisse-romande et suisse-allemande) établis depuis une quinzaine d'années dans quatre régions agricoles du Québec, soit l'Estrie, le Sud-Ouest de Montréal, Saint-Hyacinthe et les Bois-Francs.

<sup>4.</sup> En 1979 et 1980, le Québec accueillait 12 696 réfugiés dont 5 822 étaient parrainés par des groupes. Près de la moitié de ces réfugiés furent orientés en région, majoritairement dans des petites ou moyennes villes (Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières...). Une minorité s'installa dans des localités rurales. Une étude de cette première véritable expérience québécoise de régionalisation met en évidence la faible rétention de ces réfugiés en région. Après deux ans, la majorité s'est réinstallée à Montréal ou a quitté la province. L'auteur évalue à un tiers le pourcentage des réfugiés établis ailleurs au Canada (DESCHAMPS, 1985, p. 79-85).

<sup>5.</sup> Dumont observe que l'établissement durable en région dépasse la simple dimension économique. Quatre «conditions favorables» à la rétention sont identifiées: 1) la capacité du marché du travail d'absorber les nouveaux venus; 2) la disponibilité de services complets et permanents (logement, santé, formation, emploi...); 3) l'accueil de la population locale; 4) la présence d'une communauté ethnique (DUMONT, 1991, p. 61-62).

<sup>6.</sup> De 1968 à 1977, les indépendants (travailleurs et gens d'affaires) représentaient la moitié de ceux qui se rendaient en région. De 1978 à 1986 leur proportion tombe à 28%, au profit des réfugiés qui constituent 30% du total pour cette période et 43,6% pour les années 1985 à 1989. Alors que la catégorie des immigrants gens d'affaires a connu l'expansion la plus forte des dernières années, leur présence en région est minime en raison notamment de la baisse d'établissement en agriculture (MCCI, 1992a, p. 13-14).

En plus de présenter une vision diachronique du processus d'insertion, depuis les toutes premières années d'établissement jusqu'aux plus récentes, nous tenterons de mettre en évidence les particularités de l'insertion en contexte non urbain. Comment se fait l'insertion, tant économique que sociale et politique, en région? Quelles sont les stratégies privilégiées? Ces dernières se modifient-elles au fil des ans? Quels sont les principaux réseaux utilisés (professionnel, familial, institutionnel, ethnique...)? Quels sont les atouts et difficultés? En quoi les relations sociales particulières fréquemment associées à la culture rurale (entraide, esprit communautaire, sentiment d'appartenance...) vont-elles affecter le processus d'insertion? Comment le Québec rural traditionnellement homogène réagit-il à la présence d'immigrants? Telles sont quelques-unes des questions que nous aborderons.

Nous présenterons d'abord l'enquête sur laquelle s'appuient nos propos et les concepts d'insertion et de ruralité. Suivra le profil de la population étudiée. Enfin, nous analyserons le processus d'insertion des entrepreneurs agricoles immigrants de manière à mettre en évidence les difficultés rencontrées et les diverses stratégies utilisées.

#### La recherche

Cet article s'appuie sur une enquête effectuée en 1992 auprès de 33 entrepreneurs agricoles immigrants à l'aide d'entrevues semi-dirigées et qui comportait deux volets: 7 1) une étude du «processus d'insertion socio-économique» d'un premier noyau de 27 immigrants agriculteurs *récents*, arrivés majoritairement à la fin de la décennie 1970; 2) une étude du réseau informel d'entraide par «parrainage» auprès d'un second noyau de six *anciens* agriculteurs immigrants arrivés au Québec dans les années d'après-guerre et ayant parrainé informellement certains des immigrants récents. Sept couples parrains-parrainés purent ainsi être reconstitués<sup>8</sup>.

Notre analyse ici se concentrera sur les 27 immigrants récents, le processus d'insertion des «anciens» n'ayant pas été prévu dans le projet compte tenu de la trop grande disparité des contextes d'arrivée. Cependant, au fur et à mesure qu'elles

<sup>7.</sup> Pour plus de détails, voir le rapport final de recherche (SIMARD, 1994).

<sup>8.</sup> La référence au terme de «parrain» dans ce texte n'a aucun rapport avec le «parrain» tel que défini dans le règlement de la loi fédérale sur l'immigration ni avec le «garant» prévu dans le règlement de la loi québécoise créant le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Ces «parrains» et «garants» officiels, au statut juridique légalement défini et dont les responsabilités et obligations sont clairement précisées dans les lois et règlements, diffèrent des «parrains informels» analysés dans la recherche, ces derniers n'ayant aucun statut juridique formel à caractère contraignant. En outre, le réseau informel d'entraide par «parrainage» examiné ici n'a aucune parenté avec le système du «padrone», largement décrié dans la littérature en raison des abus, du contrôle et de l'exploitation auxquels il a donné lieu en contexte urbain (ANDERSON, 1974; MACDONALD et MACDONALD, 1964; RAMIREZ, 1989). Pour plus de précisions à propos des liens de parrainage informel de la population étudiée, se référer au rapport sur ce sujet (SIMARD, 1993).

seront pertinentes, les conclusions relatives au réseau d'entraide par parrainage informel et à son impact sur l'insertion globale seront intégrées. Il faut préciser que le processus observé ne concerne, inévitablement, que des individus qui ont réussi, puisque la recherche fut axée sur des cas d'insertion ayant duré une quinzaine d'années. Le cheminement des autres qui ne sont pas parvenus à s'établir de façon permanente en agriculture demeure donc inexploré et méconnu. La proportion des cas d'échec serait minime. Certains se seraient réorientés vers des secteurs connexes à l'agriculture alors que d'autres seraient retournés en Europe. Ces échecs seraient occasionnés notamment par des voyages exploratoires mal conçus, des lacunes dans l'information, des investissements importants trop rapides et un support linguistique déficient pour les allophones. Ceci demanderait à être approfondi ultérieurement.

#### Sur l'insertion et la ruralité

Malgré que le Québec ait connu deux principales vagues d'immigration agricole, la première après la Seconde Guerre mondiale et l'autre dans les années 1970, peu de chercheurs se sont penchés sur les modalités d'insertion d'immigrants en milieu rural.

Les études d'insertion concernent davantage des populations établies en milieu *urbain*, la plupart s'intéressant aux zones à forte concentration d'immigrants, telles que les métropoles et, plus rarement, les villes de taille moyenne (ALBA, 1985; ANDERSON, 1974; BRETON *et al.*, 1990; DORAIS, 1989; FULLER *et al.*, 1990; KATUSZEWSKI et OGIEN, 1981; LAROUCHE, 1973). Ces analyses de l'insertion en milieu urbain sont orientées vers des thèmes particuliers et marquées notamment par la proximité des réseaux ethniques et l'importante concentration d'immigrants; elles ne prêtent guère à une transposition de méthodes ou de résultats en milieu *rural*. Elles se sont, en effet, surtout attardées aux questions d'intégration au marché du travail comme salariés, de mobilité professionnelle, de choix linguistiques, de répartition résidentielle, de regroupements ethniques et de pratiques discriminatoires.

En outre, la situation des entrepreneurs immigrants en milieu urbain semble différer sensiblement de celle de leurs confrères en milieu rural quant à l'accès au crédit, à l'importance de l'investissement initial, à la taille de l'entreprise, à l'expertise nécessaire, à la proximité des réseaux ethniques, à la disponibilité de l'information et de ressources officielles. La littérature sur l'entrepreneuriat immigrant offre donc guère de pistes pour dégager la spécificité des exploitants agricoles immigrants (Auster et Aldrich, 1984; Bonacich et Modell, 1980; Bonnet, 1980; Cojpel, 1986; Kallen et Kelner, 1983; Kim, Hurh et Fernandez, 1989; Lamoureux, 1988; Light, 1980; Mendis, 1989; Min et Jaret, 1985; Toulouse et Brenner, 1988; Waldinger, 1989).

Quant aux études rurales, bien que plusieurs soient articulées autour des thèmes de la restructuration du monde rural, du développement régional et de la contribution

d'acteurs spécifiques, aucune n'aborde directement les questions de l'établissement et de l'apport des immigrants au milieu rural et agricole pour la période actuelle (Caldwell et Cohen, 1988; Débailleul et Ehrensaft, 1987; Newby, 1980; Rambaud, 1976). Seules quelques études historiques soulignent la contribution antérieure de certaines communautés culturelles à l'agriculture, mais elles traitent davantage des régions de l'Ontario ou de l'Ouest canadien et demeurent trop générales pour cerner le mode d'insertion de ces immigrants (Akenson, 1984; Burnet et Palmer, 1988; Elliot, 1988; Ganzevoort, 1988; Lee Whiting, 1985; Magee, 1987; Petryshyn, 1985; Société d'histoire des communautés culturelles du Québec, 1985).

Outre la rareté de la littérature relative à notre sujet, il faut mentionner l'ambiguïté du concept d'insertion. Plusieurs interrogations critiques ont été soulevées à son sujet, notamment quant à la multiplicité et l'interchangeabilité des termes employés: intégration, acculturation, adaptation, insertion, assimilation (Anderson et Frideres, 1981; Beaud et Noiriel, 1989; Chimbos, 1972; Desrosiers et al., 1981; De Vries, 1988a, 1988b; Neuwirth, 1987). Une approche empiriste basée sur des définitions incomplètes, disparates et imprécises caractérise bon nombre d'études. En outre, celles-ci présentent rarement une vision d'ensemble du processus d'insertion, se concentrant souvent sur sa seule dimension économique. Les autres dimensions, sociale, communautaire et politique, tendent à être négligées.

À la lumière de certains travaux qui situent le concept d'insertion dans le contexte global et dynamique d'une société et qui abordent les facteurs tant structurels que conjoncturels susceptibles d'affecter les divers modes d'insertion (Breton et al., 1990; Graves et Graves, 1980; Katuszewski et Ogien, 1981; Portes et Manning, 1985), nous avons cherché à éviter une vision trop partielle et uniforme pour mettre en évidence la complexité et la variabilité du processus. C'est à travers la participation sociale, économique et politique des immigrants à la vie de la société que l'insertion globale est appréhendée. Deux éléments principaux sont au cœur de l'analyse: 1) les réseaux utilisés par les immigrants lors de leur établissement professionnel et social; 2) les modes d'implication dans les divers organismes de la société rurale.

Apparu dans les années cinquante, le concept de réseau fut utilisé par les anthropologues et les sociologues pour étudier particulièrement les liens interpersonnels. Désignant notre principal indicateur de l'insertion, ce concept est utilisé dans notre recherche de façon plus large, pour inclure également les liens plus formels avec les instances officielles, publiques ou privées, du milieu rural. En raison des caractéristiques spécifiques de ce milieu où les services gouvernementaux d'accueil pour les immigrants, faute d'une clientèle suffisante, sont moins organisés, la présence de communautés ethniques structurées moins marquée, les relations moins impersonnelles et les pratiques d'entraide et de participation plus fréquentes qu'en milieu urbain, on pourrait s'attendre à l'utilisation par l'immigrant de réseaux diversifiés et polyvalents. C'est pourquoi nous avons choisi d'examiner l'éventail

des réseaux disponibles en milieu rural et impliquant les interactions aussi bien avec la communauté d'accueil qu'avec la communauté d'origine. Ces réseaux sont définis comme des canaux de relations servant d'appui lors de l'établissement professionnel et social de l'immigrant, grâce à de multiples ressources: accueil, information, programmes variés, support moral... Deux grandes catégories, formelle et informelle, sont distinguées.

Ce sont les instances officielles du milieu rural ayant pour but immédiat de seconder l'agriculteur qui constituent le *réseau formel*. Celui-ci se divise en deux sous-réseaux: d'abord, le *réseau institutionnel*, avec les diverses institutions du monde rural et agricole dont les principales sont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), les institutions financières et les organismes d'enseignement spécialisé en agriculture; ensuite, le *réseau professionnel*, avec les différents experts et professionnels susceptibles d'intervenir auprès des agriculteurs (vétérinaires, fournisseurs variés, agents immobiliers...) de même que les associations spécialisées, tels que les cercles, associations non affiliées à l'UPA ou clubs intéressés à une production particulière.

Les relations personnelles figurant fréquemment à la base du réseau de sociabilité constituent le réseau informel. Celui-ci est formé de quatre sous-réseaux:

1) le réseau familial;

2) le réseau d'amitié;

3) le réseau de voisinage recoupant largement, en contexte agricole, le noyau formé par les collègues agriculteurs;

4) le réseau associatif, comprenant les associations autres que professionnelles présentes dans la société rurale, sportives, confessionnelles et de loisirs. Se situent dans ce dernier sous-groupe les associations ethniques de même que la gamme variée d'associations locales, en raison du caractère personnalisé de leurs liens de base en contexte rural. Le réseau informel renvoie autant aux ressources locales (réseaux non ethniques) qu'aux ressources de la communauté d'origine (réseau ethnique).

Quant aux modes d'implication, ils couvrent les diverses formes de participation des immigrants dans les organismes de la société rurale à titre de membres réguliers, de membres du conseil de direction ou de membres de comités particuliers. Afin de saisir l'insertion globale, les organismes non seulement économiques, professionnels et syndicaux<sup>9</sup> mais également sociaux, politiques (niveaux municipal, régional, provincial) et ethniques sont considérés (annexe).

Les modes d'implication sont traités à part pour deux raisons. La première tient à la plus grande valorisation de la participation active à la vie locale en contexte rural, comparativement à ce qui prévaut en contexte urbain. Ainsi, on pourrait s'interroger sur les pratiques des immigrants à ce sujet. Demeurent-ils isolés de ces activités ou, au contraire, s'impliquent-ils dans les diverses instances locales? Quels domaines sont privilégiés (professionnel, syndical, social, politi-

<sup>9.</sup> En raison des particularités du sujet de l'étude, cette dimension fut ajoutée compte tenu de l'importance des institutions syndicales (UPA) dans le cas de l'agriculture au Québec.

que...)? Y a-t-il polyvalence dans leurs modes d'implication? Quand commencentils à s'impliquer et pour quels motifs?

La deuxième raison a trait au délai nécessaire pour réaliser l'insertion qui ne survient, généralement, qu'à moyen et long terme après l'immigration. Les premières années sont en effet davantage accaparées par le projet d'établissement professionnel et la consolidation de l'entreprise. Notre analyse, qui porte sur une quinzaine d'années, permet d'explorer cet aspect généralement peu traité dans les études d'insertion, la plupart ne couvrant que les premières années en terre d'accueil. Elle permettra en outre par sa perspective diachronique, de cerner l'évolution du processus d'insertion.

Compte tenu de cette approche de l'insertion comme processus complexe et diversifié, nous posons une hypothèse générale qui tient compte des particularités du milieu agricole: les entrepreneurs agricoles immigrés suivraient éventuellement des voies différenciées d'insertion selon la *filière de production* adoptée (contingentée et non contingentée)<sup>10</sup>. Les caractéristiques des filières choisies risquent en effet d'entraîner le recours à des stratégies d'insertion différentes, certaines se révélant plus propices selon le mode d'organisation de la production, la solidarité syndicale et les sources d'appui qu'elles impliquent.

Outre l'impact des filières de production sur le processus d'insertion, nous examinons aussi le rôle de facteurs supplémentaires susceptibles d'intervenir telles que les caractéristiques socio-économiques de l'immigrant à l'arrivée (capital humain et ressources économiques), la disponibilité de ressources dans la société d'accueil, la présence de la communauté d'origine.

Le concept de ruralité, souvent ambigu et mal défini dans la littérature, soulève également des hésitations et des interrogations critiques quant à sa nature et à sa délimitation, ainsi que le remarquait un auteur en évoquant la «fluidité» de ses frontières (Rambaud, 1976, p. 7-8). Au cours des dernières années, plusieurs chercheurs ont souligné la difficulté de définir la ruralité québécoise en raison des

<sup>10.</sup> L'établissement dans une filière de production contingentée (C) ou non contingentée (NC) est un facteur crucial en raison des conditions d'entrée et des contraintes structurelles différenciées. Ainsi, dans la filière contingentée (lait, œufs, volaille), l'entrée est plus difficile étant donnés l'importance du capital de départ pour l'achat de quota, la structuration et la réglementation strictes. Le producteur ne s'occupe ni de la transformation, ni de la mise en marché, ni de la promotion de son produit. Seules les innovations de «gestion» sont possibles, les innovations de «marché» étant très limitées dans ce contexte réglementé. L'entrée dans cette filière est directe et le revenu est garanti. De nombreuses ressources sont disponibles (structures syndicales, programmes de subventions, experts...), cette filière étant historiquement bien ancrée au Québec et prépondérante. Par contre, dans la production non contingentée (horticulture, productions marginales telles que ovines, veaux et bouvillons), le producteur doit s'occuper lui-même de la transformation, de la mise en marché et de la promotion de ses produits. Il évolue dans un contexte plus risqué, plus isolé, mais plus propice aux innovations compte tenu du peu de contraintes réglementaires. Le parcours suivi n'est pas aussi linéaire que dans le contingenté, un emploi transitoire servant souvent de tremplin pour y accéder. Peu de ressources institutionnelles et professionnelles y étaient disponibles, à l'époque (fin 1970).

transformations sociales et économiques survenues depuis un demi-siècle dans la société rurale devenue plus diversifiée (CALDWELL et COHEN, 1988; JEAN, 1991; OPDQ, 1990; VACHON et al., 1991). Comme le mentionnait l'un d'eux, un véritable défi est lancé aux sciences sociales puisqu'un travail de redéfinition et de recomposition de l'objet s'impose (VACHON et al., 1991, p. 81-82). Rétraction de l'agriculture dans la seconde moitié du XXe siècle à la suite de la modernisation et de la rationalisation de ses activités<sup>11</sup>, dissociation croissante entre le monde rural et l'agriculture, différenciation des espaces ruraux selon leur appartenance à des zones périphériques, intermédiaires ou périurbaines témoignent de transformations profondes<sup>12</sup>.

La diversification qui en résulte fait-elle disparaître la spécificité du milieu rural? Malgré une certaine homogénéisation dans les modes de vie entre ruraux et urbains, occasionnée entre autres par la consommation de masse et l'exposition aux mass média, la plupart des chercheurs s'entendent pour reconnaître au monde rural des traits particuliers, certains relatifs à la tradition, d'autres aux mutations de la culture rurale: réseau de relations personnalisées, sentiment d'appartenance basé sur l'esprit communautaire, solidarité et entraide, valorisation de la participation à la vie locale, importance de la vie familiale, insistance sur l'autonomie et l'innovation locales et régionales, rapports inédits à l'espace et à l'environnement (États généraux du monde rural, 1991a, 1991b; Jean, 1991, p. 605-606; OPDQ, 1990, p. 15; Vachon et al., 1991, p. 19-20, 27). De plus le secteur agricole constitue, malgré sa régression, un élément central de la spécificité de la ruralité québécoise en raison notamment de son rôle stratégique dans la revitalisation régionale, l'entretien des paysages et l'occupation du territoire (Jean, 1991, p. 598-599).

Une nouvelle définition de la ruralité contemporaine ne peut faire abstraction de ces pistes de réflexion ni du contexte de crise structurelle qui affecte actuellement la société rurale et agricole. Cette crise globale se manifeste de plusieurs manières : dépérissement économique, social et culturel des communautés rurales (chômage, pauvreté, diminution des services, vieillissement de la population, dépendance par

<sup>11.</sup> Entre 1951 et 1981, la diminution de la superficie des terres en culture est évaluée à 25%. Le nombre de ruraux agricoles a baissé d'environ 75% alors que le nombre de fermes a chuté de 64%. L'agriculture n'est dorénavant plus la principale composante du milieu rural avec moins de 40 000 fermes au Québec et une population ne représentant plus que 15% de la population rurale (OPDQ, 1990, p. 10-14). Pour un aperçu des transformations agricoles, voir Michel Mortsset (1987) qui distingue trois phases: 1) l'agriculture domestique ou traditionnelle (1854-1939); 2) l'agriculture marchande diversifiée (1940-1965); 3) l'agriculture spécialisée (à partir de 1966).

<sup>12.</sup> Les zones périurbaines sont celles situées dans la frange des aires urbanisées. Elles sont caractérisées notamment par la complexité du système d'usage des sols (activités non agricoles et agricoles), la mobilité des acteurs, le rajeunissement de la population grâce à l'établissement de jeunes ménages (néo-ruraux), la construction résidentielle, la restructuration du territoire agricole... (Parenteau, 1980, p. 273-274). Voir les travaux du groupe de recherche sur les espaces périurbains de l'Université de Montréal orientés vers l'étude de l'impact de l'étalement urbain sur l'agriculture dans la région métropolitaine (Deslauriers et Marois, 1990; Marois, Deslauriers et Bryant, 1991a, 1991b, 1991c).

rapport à l'État...), dépeuplement des régions, abandon de terres agricoles fertiles et problèmes de relève, remise en question du modèle agricole productiviste dominant et de son coût social, économique et écologique (piètres conditions de travail et de qualité de vie, endettement élevé, exclusion de zones périphériques...), insécurité quant à l'évolution de l'agriculture québécoise dans le contexte de la diminution des subventions agricoles et de la libéralisation des marchés négociées à l'ALENA et au GATT, dégradation de l'environnement et obligation de se préoccuper dorénavant du «développement durable» et du renouvellement des ressources.

Également présente dans les autres pays industrialisés<sup>13</sup>, cette crise est vécue au Québec avec une intensité différente selon les régions. Il s'agit davantage de déclin et d'agonie dans les régions périphériques, alors que la survie de plusieurs collectivités rurales est menacée<sup>14</sup>. Ailleurs, une déstructuration, marquée par la cohabitation désordonnée avec la ville, la pollution des sols, l'enclavement et le sous-développement de secteurs économiques complémentaires à l'agriculture, caractérise davantage la réalité (Conseil des Affaires sociales, 1989; États généraux du monde rural, 1991a, p. 3; VACHON et al., 1991, p. 251-252, p. 269-275).

Cette crise globale appelle des stratégies de résolution de crise, où le secteur agricole devient un élément structurant et névralgique. Ainsi, tant les «États généraux du monde rural» que le «Sommet sur l'agriculture québécoise» rejettent au début de la décennie 1990 la fatalité du déclin économique, démographique, social et culturel du monde rural. Ils tentent de définir un nouveau modèle de développement basé sur la concertation, la restructuration et la diversification économiques des régions, la promotion de l'entrepreneuriat local, la dynamisation du secteur agro-alimentaire et son décloisonnement (États généraux du monde rural, 1991a, 1991b, 1991c; Secrétariat du Sommet sur l'agriculture québécoise, 1992, 1993; MAPAQ, 1992). Outre cette revitalisation de l'espace rural, des politiques de la famille et de l'immigration sont également suggérées comme contributions complémentaires (États généraux du monde rural, 1991b; OPDQ, 1990; UPA, 1991).

#### Une population homogène et qualifiée

Les immigrants agriculteurs étudiés se répartissent également entre trois groupes d'origine européenne, les plus actifs en agriculture au Québec et comportant des immigrants récents: 9 Belges, 9 Français et 9 Suisses<sup>15</sup>. Les Suisses se diffé-

<sup>13.</sup> Voir notamment le dossier constitué par Pierre Alphandéry, Pierre BITOUN et Yves DUPONT sur les transformations du monde rural en France (1990, p. 1-63). Consulter aussi Chevalier *et al.* (1991), BOURGEOIS (1993).

<sup>14.</sup> Près de la moitié des municipalités rurales (597 sur un total de 1 250) connaissent une sévère précarité démographique, économique et sociale causée par l'exode des jeunes. Leur population ne dépasse pas 800 habitants (VACHON et al., 1991, p. 270).

rencient en deux sous-groupes, principalement à partir du critère linguistique: 4 Suisses allemands et 5 Suisses romands.

La moitié des répondants se situent dans la filière de production contingentée et l'autre, dans la non contingentée. La première ne comprend que la production laitière, alors que les productions non contingentées sélectionnées sont plus diversifiées pour rendre compte de la diversité des choix des immigrants: les productions horticoles (maraîchage, serriculture, horticulture ornementale, culture fruitière) et les productions marginales (ovins, veaux, bouvillons). Certaines productions trop particulières, telles que la viticulture, durent être éliminées en raison de contraintes et caractéristiques non comparables.

Par ailleurs, ces entrepreneurs agricoles immigrants forment un groupe passablement homogène et stable. Majoritairement issus de familles d'agriculteurs, ils sont bien scolarisés et formés, possédant pour la plupart une scolarité secondaire ou post-secondaire et quelques années de spécialisation en agriculture. En outre, ils sont venus au Québec avec une longue expérience, en moyenne 18 ans, dans la production choisie en terre d'accueil. Ils se démarquent ainsi des agriculteurs natifs du Québec qui présentent de sérieuses déficiences quant à la formation, l'apprentissage sur le tas étant encore le fait d'une bonne partie d'entre eux 16. De plus une stabilité remarquable caractérise l'itinéraire occupationnel de ces individus en Europe, car ils sont généralement demeurés dans la même entreprise agricole jusqu'à leur immigration, soit comme relève dans l'entreprise paternelle, soit comme travailleur autonome sur une ferme louée ou achetée. Cette stabilité s'accompagne cependant d'un statut précaire, la moitié étant salariés ou locataires sur des terres appartenant à des financiers ou des professionnels vivant en ville, alors que l'autre moitié doivent partager la propriété avec d'autres membres de la famille (père,

<sup>15.</sup> Deux questions furent posées pour déterminer l'origine ethnique: 1) l'une sur le pays de naissance; 2) l'autre sur le groupe ethnique ou culturel des ancêtres. Dans tous les cas, sauf un, il y a concordance entre pays de naissance et origine ethnique déclarée. Il fut impossible d'inclure dans la recherche des individus appartenant aux nouveaux courants migratoires d'origine asiatique, sud-américaine ou autres. Rares en agriculture, ils ne se sont établis qu'à partir du milieu de la décennie 1980 dans certaines productions. En plus d'être hors de la période d'arrivée prévue (1975-1981), il semblerait que les conditions de leur installation en milieu agricole soient différentes: ils détiennent d'autres ressources que les agriculteurs des anciens courants migratoires et doivent s'insérer dans un contexte de libéralisation accrue des marchés. Leur établissement comme propriétaires ne serait pas nécessairement immédiat et direct.

<sup>16.</sup> Moins du tiers des agriculteurs du Québec ont une formation académique de niveau secondaire (9 à 12 ans), alors que 42,3 % avaient moins de 9 ans d'études en 1988. Un taux important de décrochage avant la fin du secondaire, dû notamment à l'attrait du patrimoine familial et d'un travail immédiat, de même que l'absence d'une formation agricole de base ou spécialisée contribuent à cette déficience, visible tant chez des producteurs déjà établis que chez la relève agricole. La faiblesse de la formation des agriculteurs québécois est particulièrement évidente lorsqu'on la compare à celle des autres provinces canadiennes, des États-Unis et des pays européens. Voir, entre autres, l'étude de HAMEL et MORISSET (1993) pour discerner cette lacune de formation dans les deux principales productions québécoises, laitière et porcine.

frère, beau-père) ou fréquemment combiner propriété unique et location pour constituer une ferme rentable.

Généralement mariés, ils immigrent avec leur famille (conjointe et enfants) alors qu'ils sont dans la trentaine avancée, surtout pour assurer une mobilité économique pour eux-mêmes et leur relève<sup>17</sup>, compte tenu du contexte agricole européen difficile et du manque d'opportunités économiques. Le morcellement des terres rendant le travail agricole ardu, l'impossibilité d'expansion en raison du peu de terres disponibles et de leur coût exorbitant, l'exiguïté des terres empêchant d'assurer une vie familiale décente et un avenir à la relève reviennent comme des leitmotiv dans les entrevues. À ceci se greffent la vulnérabilité à la spéculation foncière et aux expropriations dues aux projets d'urbanisation de même que l'insécurité découlant de leur statut précaire en Europe.

Le projet de promotion économique des agriculteurs immigrants est clair et longuement réfléchi, ceux-ci prenant généralement de un à trois ans pour concrétiser leur immigration. En fait, il s'agit davantage d'un projet de mobilité économique, c'est-à-dire d'amélioration des conditions financières, que d'un projet de mobilité professionnelle impliquant un changement d'occupation. Il y a ici désir de continuité professionnelle et recherche d'une bonification économique de même que d'une sécurité et d'une stabilité accrues. L'établissement au Québec comme propriétaire agricole est, dans la quasi-totalité des cas, direct et immédiat, ainsi que dans la même production qu'en Europe.

Une infime partie du groupe étudié, moins du quart, se distingue cependant du noyau central et homogène par leur jeune âge, c'est-à-dire la vingtaine, leur moindre expérience, leur plus faible capital ainsi que leur parcours moins rectiligne, prenant généralement de trois à neuf ans avant de s'établir en agriculture comme propriétaires. La majorité d'entre eux sont célibataires et immigrent seuls. Tous s'inscrivent dans la filière non contingentée, laquelle n'est cependant pas limitée ou réservée à ces seuls individus puisque s'y retrouvent également des immigrants s'apparentant au noyau central.

Parmi l'ensemble des personnes interrogées, aucune différence n'émerge quant à l'origine ethnique, hormis l'absence des Suisses dans les productions marginales et leur itinéraire exclusivement rectiligne, tous ayant une expérience directe en agriculture en Europe et s'établissant immédiatement à leur arrivée au Québec. De plus, ils comptent les trois seuls allophones du groupe à l'arrivée.

Toutes les entreprises agricoles des répondants sont des entreprises familiales dont la direction et le fonctionnement quotidien sont assumés par les membres de la famille. Dès l'arrivée, les agriculteurs immigrants, indépendamment des filières

<sup>17.</sup> À titre d'information, plus de la moitié des agriculteurs immigrants interrogés ont en 1992 une relève assurée, généralement par un enfant, parfois deux, âgés de 20 à 35 ans. Moins du quart déclarent n'avoir aucune relève (5 cas). Les autres immigrants sont encore incertains, le jeune âge des enfants ne permettant pas de connaître leur intérêt en ce qui concerne l'agriculture.

de production, bénéficient ainsi de l'appui d'une main-d'œuvre familiale non négligeable formée de leurs conjointes et de leurs enfants. Seuls les célibataires n'ont pas accès à une telle main-d'œuvre, mais temporairement puisqu'ils adoptent le même mode de fonctionnement familial dès leur mariage.

La conjointe et les enfants forment le noyau de base de la main-d'œuvre, travaillant directement sur la ferme entre 20 et 50 heures par semaine selon les saisons, l'âge et les études des enfants, ainsi que la présence d'associés apparentés (4 cas). Leurs responsabilités sont variées, couvrant toute la gamme des travaux requis sur une ferme. Au fil des ans, le noyau de base familial peut s'élargir pour inclure les conjoints et conjointes des enfants. Mais l'entreprise reste fondamentalement familiale, la majorité des agriculteurs immigrants, hormis les horticulteurs, préférant éviter d'engager de la main-d'œuvre en dehors du cercle familial et faire plutôt exécuter des travaux à forfait.

Les entrepreneurs agricoles immigrants bénéficient aussi d'un capital financier de départ passablement important, en moyenne de 128 000 \$ pour les individus de la filière contingentée et 160 000 \$ pour ceux de la filière non contingentée. Toute-fois, de fortes disparités se remarquent chez ces derniers, en raison notamment de la proportion de jeunes qui n'ont aucun capital de départ ou à peine 10 000 \$ 18.

#### Des difficultés mineures

Peu de difficultés importantes viennent ponctuer la réalisation du projet de promotion économique des répondants, hormis quelques-unes lors des voyages exploratoires ou au moment de l'établissement définitif en terre d'accueil. En fait, une réelle réticence à parler de «difficultés» se remarque dans les entrevues, la majorité des immigrants agriculteurs affirmant en avoir peu connues et préférant plutôt se référer à des «écueils à passer» ou à des «problèmes passagers»<sup>19</sup>.

Les voyages exploratoires, d'une durée de 15 jours, ont été effectués par la plupart des individus étudiés afin de prospecter quelques régions agricoles et visiter une vingtaine de fermes avec l'aide d'un agent immobilier ou d'un compatriote. Certains abus des agents immobiliers lors de ces voyages sont déplorés par près du tiers des répondants, surtout dans la filière contingentée. Leurs griefs couvrent divers aspects: publicité trompeuse, visite de fermes modèles non représentatives, information partielle sur le système agricole et l'intervention de l'État (quotas), service de traduction insuffisant pour les allophones, surévaluation du prix des terres, connivence entre l'agent et certains marchands ou professionnels du milieu,

<sup>18.</sup> Concernant le capital de départ, la médiane est de 130 000 \$ pour le contingenté et de 65 000 \$ pour le non contingenté. À long terme, aucune différence marquée n'apparaît quant à l'investissement global effectué par les répondants de l'une et l'autre filières depuis leur arrivée, ce montant étant en moyenne de 382 000 \$ pour le contingenté et de 316 000 \$ pour le non contingenté.

<sup>19.</sup> Entrevues avec des immigrants agriculteurs, 1992.

maintien des aspirants immigrants à l'écart du MAPAQ, de l'UPA et même de leurs compatriotes agriculteurs déjà établis, déficience dans le suivi...

Au moment de l'établissement en terre québécoise, trois types de problèmes ressortent. Ils sont dus à des faiblesses dans les ressources personnelles de l'immigrant, à des contraintes relatives à la production choisie ou à la méconnaissance du pays d'accueil.

Au sujet des ressources personnelles, ce sont les difficultés financières qui semblent davantage affecter les nouveaux venus dont un peu plus de la moitié déclarent avoir en éprouvé, d'abord lors du démarrage de l'entreprise et ensuite au fil des projets d'amélioration ou d'expansion de la ferme. Ces difficultés, plus accentuées chez les individus de la filière non contingentée, concernent principalement l'accès au crédit, les longs délais et les taux d'intérêt très élevés occasionnés par la crise économique du début des années 1980. Puis, figurent dans une moindre proportion des problèmes dus à l'expertise et à la langue. Ce sont les immigrants les plus jeunes qui sont le plus souvent handicapés par un manque d'expérience professionnelle, alors que les allophones sont limités par des problèmes de compréhension linguistique.

Quant aux difficultés relatives aux contraintes de la production choisie, elles sont propres aux immigrants du non contingenté. Affectant la totalité des producteurs horticoles ou de secteurs marginaux, elles se manifestent par des déficiences dans la commercialisation, par l'absence de ressources agronomiques ou syndicales adaptées à leurs besoins et par un isolement des autres agriculteurs.

Enfin, la méconnaissance du pays d'accueil occasionne des difficultés temporaires pour la majorité des immigrants au début de leur établissement professionnel et social: complexité du système de contingentement, adaptation au climat, ignorance du système de marchandage, accès difficile à l'information pour remplir les premières formalités et effectuer les achats de base, isolement social et culturel...

#### Des stratégies d'insertion diversifiées et mixtes

Quelles actions l'immigrant va-t-il poser, lors des divers événements critiques de son établissement, pour réaliser son projet initial de promotion économique et assurer la réussite de son insertion en milieu rural? Le groupe relativement homogène décrit précédemment va-t-il choisir des stratégies différentes selon les deux filières de production, contingentée ou non contingentée?

L'étude a permis de constater qu'aucune différenciation marquée n'existe quant au processus d'insertion des immigrants selon la filière de production, hormis quelques stratégies complémentaires utilisées par les producteurs dans la non contingentée et dues aux contraintes particulières. Un noyau commun de stratégies diversifiées et polyvalentes sont en effet adoptées par l'ensemble pour surmonter les difficultés, assurer le succès de l'établissement professionnel et social et faciliter

l'insertion globale dans la société rurale<sup>20</sup>. À partir de l'examen des réseaux d'appui, des pratiques innovatrices propres à certains réseaux et des modes d'implication, ces stratégies s'avèrent mixtes, combinant le recours à des ressources institutionnelles, locales ou ethniques. Tant les réseaux formels qu'informels, ethniques que non ethniques, sont utilisés de façon complémentaire. Nous distinguons quatre types de stratégies communes d'insertion selon qu'elles sont basées sur le réseau formel, sur le réseau informel, sur soi-même ou sur le réseau européen<sup>21</sup>.

#### a. La stratégie basée sur le réseau formel

Cette stratégie concerne exclusivement l'établissement professionnel, les canaux informels étant préférés pour l'établissement social. Parmi les diverses ressources du réseau formel, la majorité des répondants semblent privilégier le recours au *réseau institutionnel*, principalement le MAPAQ, l'UPA et les institutions financières<sup>22</sup>. Trois types de soutien y sont obtenus: 1) information et conseils variés; 2) services directs, tels que plan de gestion, comptabilité, main-d'œuvre, regroupement de producteurs...; 3) programmes de subventions et appui financier.

Le recours au réseau professionnel tient la deuxième place, car il s'avère moins utile pour les individus dans la production non contingentée en raison de la non-pertinence des savoirs et habiletés des personnes-ressources du milieu qui sont davantage orientées vers la production laitière. Cependant, la majorité des agriculteurs immigrants ont recours aux services d'agents immobiliers comme mode d'approche au moment d'explorer les terres et d'acquérir une entreprise agricole. Une promotion dynamique des services de ces courtiers, dans les médias européens, encourage sans doute l'utilisation de ce réseau formel qui sera toutefois rapidement

<sup>20.</sup> La diversité des stratégies des immigrants fut soulignée à maintes reprises dans les écrits, à propos du contexte urbain. Se référant soit aux divers appuis lors de la migration ou aux multiples stratégies d'adaptation et aux réseaux sociaux utilisés, bon nombre d'auteurs insistent sur l'absence de monopole exclusif dans les formes de solidarité, même si certaines sont prédominantes, comme la parenté. Au contraire, les individus préfèrent diversifier leurs stratégies en cherchant appui non seulement auprès de la parenté mais également auprès d'amis, de collègues de travail, d'employeurs, de ressources locales telles que les associations religieuses, les agences sociales... Il en ressort une combinaison originale de diverses sources d'entraide se partageant l'accueil et le support du nouvel arrivant (ANDERSON, 1974; FULLER, KAMNUANSILPA et LIGHTFOOT, 1990; GRAVES et GRAVES, 1980; TILLY et BROWN, 1967).

<sup>21.</sup> Cette typologie est, en partie, inspirée de Graves et Graves qui distinguent trois types de stratégies d'adaptation basées sur: 1) la parenté (kin-reliance); 2) les pairs (peer-reliance); 3) soi-même (self-reliance) (Graves et Graves, 1980). Contrairement à ces auteurs, la stratégie basée sur les institutions ou les associations professionnelles de la société d'accueil fut considérée à part, en raison de l'importance de ces réseaux d'appui en contexte rural et agricole. En outre, une stratégie basée sur le réseau européen fut rajoutée.

<sup>22.</sup> Il s'agit de l'Office du crédit agricole du Québec (OCA), nommé Société de financement agricole à partir de 1993, de la Société de crédit agricole du Canada (SCA), de banques et de caisses populaires.

abandonné par la suite au profit de canaux d'appui plus informels. En fait, une ambivalence et une méfiance à l'égard des agents immobiliers traversent les entrevues, certains ayant été dénoncés en Europe pour leur abus.

De plus, la quasi-totalité des immigrants agriculteurs étudiés adoptent une stratégie d'*implication active* dans les organismes rattachés au réseau formel, et ce, dès l'arrivée, lorsque les ressources existent. Cette participation s'effectue en deux temps: d'abord, à titre de membre régulier; ensuite, pour la moitié, à titre de membre d'un conseil d'administration, après un délai de quelques années pour se familiariser.

Syndicats de base, syndicats spécialisés, coopératives agricoles, certaines organisations reliées au MAPAQ (société d'agriculture, groupe de visite de fermes...), organisations professionnelles non affiliées à l'UPA (endiviers, biodynamie...), clubs ou cercles professionnels (Holstein...) sont investis par les immigrants agriculteurs, révélant par là une implication très diversifiée. Toutefois, leur absence s'observe au sein d'organismes d'affaires régionaux, tels que la Chambre de commerce, ceuxci étant estimés «pas représentatifs» des agriculteurs et peu articulés à leur réalité<sup>23</sup>. Par conséquent, peu de contacts semblent se nouer avec d'autres types d'entrepreneurs du monde rural.

Les principales réalisations dans ces divers organismes concernent tant l'organisation et la promotion de la production (plans conjoints, syndicats de gestion, comités de main-d'œuvre agricole...) que le regroupement de producteurs et la constitution de groupes de pression contre des projets de développement routier ou de dépotoirs.

#### b. La stratégie basée sur le réseau informel

Utilisée par la quasi-totalité des répondants pour l'établissement tant professionnel que social, cette deuxième stratégie est primordiale. Elle est centrée principalement sur des rapports directs de solidarité et d'entraide avec les *pairs du voisinage*: d'abord avec l'ancien propriétaire, ensuite avec les collègues de travail. Ceux-ci figurent comme des sources d'appui privilégiées dans l'environnement immédiat, propices à la réduction du choc de l'immigration, à une transition rassurante, à la constitution de relations personnalisées et à l'insertion ultérieure dans la société rurale.

Accueil, cohabitation et initiation au fonctionnement de la ferme, information et conseils variés sur le système agricole et la société rurale, mise en contact avec les ressources du milieu (MAPAQ, UPA, institutions financières, professionnels, marchands, écoles, associations locales...), entraide et échange de machineries... sont les services les plus fréquemment mentionnés. Ceci reflète sans nul doute les

<sup>23.</sup> Entrevues avec des immigrants agriculteurs, 1992.

traits particuliers du milieu rural où l'esprit communautaire, les relations personnelles et le support mutuel sont valorisés. La proximité résidentielle et l'appartenance à une même profession favoriseraient aussi le choix de cette source d'appui provenant d'agriculteurs du voisinage, natifs ou compatriotes.

De façon secondaire par rapport aux contacts individuels directs avec les voisins agriculteurs, les répondants recourent au *réseau associatif local* lorsque leur horaire chargé le permet. Cette stratégie est utilisée pour faciliter l'établissement social, sortir de l'isolement, rencontrer des villageois et créer de nouveaux liens sur des bases autres que professionnelles. L'*implication* dans ce réseau est toutefois plus tardive et inégale que celle observée dans les organismes formels, les immigrants prenant généralement quelques années avant de participer activement aux associations sociales et politiques de la région.

La moitié des agriculteurs immigrants s'impliquent dans les associations sociales, en moyenne après un délai de six ans après l'arrivée, d'abord dans les associations de loisirs et de sports, ensuite, et de loin, dans les comités de parents, les
groupes religieux ou les clubs sociaux (Lions, Optimistes). Peu s'engagent dans
un conseil d'administration. L'impact d'activités de loisirs où se côtoient parents
et enfants est remarquable, celles-ci facilitant l'accès des parents immigrants à un
réseau de voisinage et de sociabilité par l'entremise des enfants. La plupart des
conjointes viennent compléter cette implication par des activités dans les domaines
moins investis par le mari: d'abord, dans les organisations paroissiales (Cercles
des fermières, AFEAS, chorales, scouts et guides) ensuite, dans une moindre proportion, dans les organismes scolaires (comités d'école et de parents) et les activités
reliées à l'Église (comité de pastorale...)<sup>24</sup>. Certaines s'impliquent dans des postes
de direction. Ainsi, à deux, ils couvrent tous les aspects de la vie communautaire
locale.

Le quart des répondants s'impliquent dans des associations *politiques*, après une moyenne de dix ans. Presque tous y détiennent des postes de décision, soit à titre de conseillers municipaux ou de responsables de groupes d'intérêt locaux sur l'environnement ou le développement régional. Ils figurent ici comme des pionniers, les questions de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire étant encore relativement nouvelles à l'époque de leur établissement. Leur apport sous ces aspects est indéniable, les immigrants agriculteurs étant particulièrement sensibilisés à la valeur de la terre, en raison de leur expérience des effets négatifs du

<sup>24.</sup> L'implication des conjointes dans les institutions ou associations économiques ou professionnelles est minime, moins du quart y étant actives. En fait, les domaines d'insertion privilégiés par la conjointe sont complémentaires à ceux du mari, encouragées sans doute par une division sexuelle du travail. La femme immigrante est davantage impliquée dans les associations sociales, alors que le mari est plus actif dans les institutions professionnelles, syndicales ou politiques.

développement urbain sur les terres agricoles en Europe<sup>25</sup>. Une certaine «réserve» à s'impliquer rapidement dans les associations politiques est cependant manifeste dans les entretiens. Plusieurs sentent le besoin de faire leurs preuves auprès de leurs confrères et concitoyens avant d'occuper un poste de direction, dans tout type d'institution ou association.

Le réseau associatif ethnique est peu utilisé, la majorité des individus interrogés se montrant peu désireux de développer un tel réseau et de s'y impliquer en raison. notamment, du peu d'effet direct sur leur insertion. L'entraide semble s'établir davantage sur la base d'une affiliation professionnelle commune, l'agriculture, que sur la base d'une même origine ethnique. La proximité culturelle de même que les caractéristiques socio-économiques favorables des immigrants, tels que le capital financier, la formation et l'expérience, le support d'une main-d'œuvre familiale, la connaissance du français, rendraient moins important le recours à ce type de réseau<sup>26</sup>. En fait, le contexte rural ne paraît guère propice à l'utilisation de ressources ethniques parmi les répondants, hormis quelques-unes relatives à des modalités temporaires d'entrée par «parrainage informel»<sup>27</sup>, à la mise en marché ou à l'organisation d'activités culturelles. Lorsqu'il y a recours à une stratégie ethnique, celle-ci n'est pas exclusive et s'accompagne toujours d'autres stratégies liées à la société d'accueil. Ceci est conforme aux résultats des études sur l'élite immigrante qualifiée où il apparaît que cette dernière contribue généralement peu à la formation des communautés ethniques locales (Portes et Manning, 1985).

Il ne faut toutefois pas conclure à un lien automatiquement négatif entre l'insertion des nouveaux immigrants et la présence d'une communauté ethnique en région. Plusieurs auteurs se sont déjà insurgés contre un tel lien négatif, mais quant au contexte urbain (Alba, 1985; Breton, 1990; Darroch, 1981; Isajiw, 1990;

<sup>25.</sup> Dans une étude comparative de la situation agraire de la France et du Québec, Bruno Jean fait remarquer un rapport à la terre différent «avec d'un côté une lutte opiniâtre pour se la procurer ou la conserver et, de l'autre, une attitude très détachée face à la terre, même par rapport au bien paternel, corrélative à l'abondance de terres disponibles sans doute» (JEAN, 1991, p. 196).

<sup>26.</sup> Seul un quart des immigrants s'impliquent dans les associations ethniques, et ce dès l'arrivée, principalement pour retrouver des compatriotes et conserver la culture d'origine. Majoritairement des Suisses, ils fréquentent de façon ponctuelle soit un regroupement religieux (Église Unie Protestante), soit des associations de loisirs ou sportives (chorales, fêtes champêtres, club de tir, comité d'accueil international...).

<sup>27.</sup> Défini essentiellement par des rapports d'entraide avec un compatriote nommé «parrain informel» et généralement non apparenté, ce mode d'accueil dans la société rurale est utilisé par un peu moins du tiers des répondants, exclusivement dans la filière contingentée. Un triple fondement est sous-jacent: 1) contrer les abus d'agences immobilières ou de marchands par des liens avec un compatriote de «confiance»; 2) obtenir de l'information dans une production où le capital de départ est élevé et la réglementation complexe (quota); 3) avoir une «porte d'entrée» plus chaleureuse et sécurisante à la société d'accueil. Services d'information et de mise en contact avec les ressources locales, conseils contre les abus, support moral, services de traduction... sont offerts. Il en résulte généralement des liens étroits d'amitié entre la famille du «parrain» et celle de l'immigrant, même si les ressources du milieu prennent vite le relai de ce réseau temporaire dès la première année.

Portes et Manning, 1985; Toulouse et Brenner, 1988). La relation entre les deux peut être variable et, pour ceux que nous avons étudiés et qui ont eu recours au réseau ethnique, elle se révèle positive. En effet, le groupe ethnique est apte à leur fournir des ressources professionnelles, sociales et culturelles, surtout lors de la période cruciale de l'arrivée, afin de faciliter leur insertion et celle de leur famille dans la société rurale. L'appui sur l'ethnie agit alors non seulement comme un paravent contre l'isolement, les abus et l'ignorance, amortissant le choc d'immigrer dans un nouveau pays, mais également comme un relais dans l'insertion du nouvel arrivant en région.

Le recours au réseau de parenté, c'est-à-dire le cercle élargi de la parenté au-delà de la famille nucléaire, est peu employé, sans doute en raison de l'absence d'un groupe important de parenté en région. Ces résultats contrastent avec les données des études sur l'immigration urbaine qui démontrent que la parenté s'avère presque toujours le principal réseau d'assistance, que ce soit pour aider à trouver le premier emploi ou pour adoucir le déracinement et faciliter l'adaptation du nouvel arrivant (Anderson, 1974; Fuller, Kamnuansilpa et Lightfoot, 1990; Graves et Graves, 1980; Tilly et Brown, 1967). Cependant, au fur et à mesure que les enfants des immigrants agriculteurs interrogés grandissent et ont à leur tour une famille, un tel réseau s'élargit. Les liens semblent alors se resserrer davantage autour de ce nouveau cercle de personnes apparentées en terre d'accueil. De nombreux services sont échangés entre les familles; garde des enfants, surveillance de la ferme pendant les vacances, corvées en commun... Une cohésion familiale, impliquant trois générations (grands-parents, enfants, petits-enfants), est remarquable et paraît plus étroite que dans les autres familles québécoises vivant en milieu rural. Ceci serait à vérifier par une étude comparative ultérieure.

On observe également le statut privilégié de certains amis compatriotes, tels que les anciens «parrains informels» ou autres individus devenus, avec le temps, de la «quasi-parenté» et avec lesquels des liens étroits de collaboration sont maintenus. Cette stratégie de remplacement, lorsque la parenté n'est pas disponible, fut relevée dans la littérature sur l'immigration ou dans certains écrits sur les réseaux de solidarité et de sociabilité (Graves et Graves, 1980; Tilly et Brown, 1967; FORTIN, 1987). Elle viendrait, en partie, compenser l'isolement davantage ressenti par la première génération, certains répondants ayant déploré le caractère trop souvent superficiel des liens entretenus avec les natifs et la difficulté d'établir avec ceux-ci de véritables relations d'amitié, et ce malgré les rapports d'entraide développés.

#### c. La stratégie basée sur soi-même

Cette stratégie consiste à s'appuyer sur ses propres atouts personnels (expertise, capital financier...) et ceux de sa famille nucléaire, conjointe et enfants (maind'œuvre, connaissance particulière). Sans doute facilitée par les ressources socio-

économiques avantageuses de la majorité des entrepreneurs agricoles immigrants, cette stratégie traduit en fait leur autonomie quant à la réalisation de leur projet d'établissement. Malgré une préférence évidente des répondants à se débrouiller seuls rapidement, ils combinent presque toujours cette stratégie plus individualiste à d'autres plus collectives. L'indépendance, souvent reconnue comme un des traits du milieu agricole, n'empêche pas l'ouverture de l'immigrant agriculteur à la société environnante.

#### d. La stratégie basée sur le réseau européen

En raison du réseau de contacts établi pendant leur jeunesse en Europe, plusieurs immigrants agriculteurs étudiés complètent les trois premières stratégies situées au Québec par une quatrième qui renvoie cette fois à des ressources situées à l'étranger. Cette stratégie consiste principalement à recourir à l'expertise soit d'anciens amis européens ou voisins, soit d'une école d'agriculture. La référence aux revues européennes spécialisées en agriculture et l'embauche de stagiaires étrangers viennent compléter cette stratégie, entraînant du même coup l'élargissement des réseaux locaux au circuit européen.

Surtout privilégiée par les individus dans la production non contingentée, cette stratégie cherche à compenser les lacunes du réseau formel québécois et à compléter les informations requises. Elle témoigne des possibilités d'échange et de collaboration, saisies par les entrepreneurs agricoles immigrants, entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Arrivés au Québec dans les années 1970, ils figurent comme des pionniers à ce sujet. À la faveur du contexte de concurrence accrue, de spécialisation et de mondialisation de l'économie, ils seront bientôt suivis par les autres agriculteurs dans l'adoption de stratégies d'entrepreneurs plus ouvertes et diversifiées et dans la recherche d'informations d'avant-garde auprès d'experts internationaux<sup>28</sup>.

Au noyau central de stratégies communes d'insertion, se greffent quelques stratégies *complémentaires* propres aux répondants de la filière non contingentée. Ces derniers doivent en effet diversifier davantage leurs moyens pour réaliser leur projet d'établissement en agriculture. Différentes raisons expliquent cette diversification: contraintes spécifiques liées aux productions choisies, telles que la non-disponibilité de ressources dans la société d'accueil et les lacunes dans la mise en marché; difficultés de rentabiliser directement leur expertise; handicaps dans les ressources personnelles de certains (âge, expertise, capital).

Sous l'effet combiné de ces facteurs, l'ensemble de ces immigrants doivent intensifier leur dynamisme et leur créativité pour percer dans un marché concur-

<sup>28.</sup> Sur l'importance des innovations, voir notamment SCHUMPETER (1989) et DRUCKER (1985). Drucker remarque que «l'innovation fondée sur les connaissances nouvelles est la super-star de l'esprit d'entreprise» (p. 149).

rentiel et inorganisé. Plusieurs stratégies supplémentaires sont utilisées: recours à des institutions complémentaires telles que les institutions d'enseignement agricole<sup>29</sup>, mise sur pied de nouvelles associations professionnelles spécialisées dans les productions choisies, organisation de structures syndicales répondant à leurs besoins distinctifs, recours plus fréquent au réseau européen, innovations quant aux produits, techniques et machineries, exploitation de créneaux inédits, diversification de la mise en marché et commercialisation artisanale... En outre, une minime fraction d'individus du non contingenté, jeunes et sans expérience ni capital de départ substantiel, utilisent une stratégie d'établissement *indirecte* pour surmonter leurs handicaps en occupant des emplois de transition pendant quelques années au Québec, comme main-d'œuvre agricole ou locataires de fermes, avant de s'établir comme propriétaires.

Une stratégie d'implication polyvalente dans la société rurale est également adoptée par les individus du non contingenté, quoique de façon plus tardive que chez les autres immigrants, car ils ont souvent à collaborer à la mise en place d'organismes économiques, professionnels ou syndicaux. Ils participent ainsi, tout comme leurs collègues du contingenté, à la vie locale de leur milieu et ne demeurent pas isolés de l'implication communautaire valorisée en contexte rural. On observe une légère tendance à s'impliquer davantage que les producteurs laitiers dans les associations d'affaires de la région, sans doute pour élargir leur réseau de mise en marché.

\* \* \*

Un processus d'insertion diversifié émerge de cette étude, l'ensemble des entrepreneurs agricoles immigrants interrogés ayant recours à une pluralité de stratégies pouvant varier selon les circonstances. Les canaux d'appuis formels, informels, locaux et ethniques sont utilisés simultanément, les réseaux institutionnels et de voisinage étant les plus valorisés dans le contexte rural.

Conditionné par plusieurs facteurs, dont les ressources personnelles favorables de la majorité, les contraintes de la filière de production choisie, le type de prise en charge par la société d'accueil, la présence d'une communauté d'origine ainsi que la proximité culturelle, le processus d'insertion est marqué par le dynamisme, l'autonomie et la ténacité. La flexibilité et la créativité y tiennent une place centrale, les répondants sachant s'ajuster aux diverses contraintes et personnaliser leurs stratégies, selon leurs atouts et difficultés, en allant chercher les ressources nécessaires dans des réseaux variés et élargis, parfois inhabituels pour l'époque.

<sup>29.</sup> Il s'agit notamment de l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe (ITA) de même que de quelques départements universitaires spécialisés. Ces institutions sont consultées par certains producteurs horticoles désireux d'introduire de nouveaux produits inconnus au Québec.

Largement dominées par un projet initial et clair de promotion économique, toutes les stratégies utilisées se révèlent instrumentales et fonctionnelles quant à la réussite de l'établissement. Touchant l'ensemble des organismes du milieu rural, tant économiques que syndicaux, sociaux, politiques et ethniques, elles visent à la fois la constitution d'un réseau d'information et de contacts, l'organisation de la production et de la mise en marché, la création de liens d'amitié et de solidarité, la défense des droits, la protection des terres agricoles et le développement de la région.

Un élément révélé par l'analyse diachronique mérite une attention particulière, soit la *gradation* du processus d'insertion. Le facteur temporel est ici crucial, les stratégies se modifiant au fur et à mesure des phases de l'immigration, du développement de nouveaux réseaux d'appui et de l'expérience en terre d'accueil. Les domaines privilégiés sont d'abord économique, professionnel et syndical, dès l'arrivée. Après un délai de six à dix ans, les domaines sociaux puis politiques sont ensuite investis. Cela fait clairement ressortir que le processus d'insertion n'a rien d'automatique ni de figé, s'effectuant par étapes et progressivement au fil des ans.

La majorité des agriculteurs immigrants étudiés remarquent d'ailleurs que leur insertion, après une quinzaine d'années, se situe davantage au niveau du travail et qu'ils n'ont pas encore réussi à se sentir complètement à l'aise dans les autres domaines, social et politique. Ceci reflète-t-il, outre le temps nécessaire pour se familiariser, une certaine méfiance ou distance sociale des natifs à l'égard de l'étranger? La question reste ouverte. Cette distance, exprimée subtilement à quelques reprises lors des entrevues, pourrait traduire notamment un effet combiné de divergences dans les valeurs, familiales ou scolaires, et de l'âge passablement avancé à l'arrivée. Cela rendrait plus difficile la création d'un nouveau réseau d'amis et l'émergence de profonds liens débordant la simple courtoisie ou l'entraide entre voisins.

Quoi qu'il en soit, des nuances sont nécessaires, certains immigrants rappelant pertinemment que l'immigration entraîne une «déchirure» et que l'insertion totale nécessite du temps, et même le «sacrifice» d'une génération<sup>30</sup>. Cela oblige à poser un regard critique sur l'anxiété et l'impatience trop souvent constatées chez l'État et la population quant à l'insertion des immigrants.

Myriam SIMARD

INRS-Culture et Société.

<sup>30.</sup> Entrevues avec deux immigrants agriculteurs, 1992.

#### BIBLIOGRAPHIE

AKENSON, Donald, *The Irish in Ontario: A Study in Rural History*, Kingston et Montréal, McGill-1984 Queen's University Press.

ALBA, Richard D., «The Twilight of Ethnicity Among Americans of European Ancestry: The Case 1985 of Italians», Ethnic and Racial Studies, 8, 1: 134-158.

ALPHANDÉRY, Pierre, Pierre BITOUN et Yves DUPONT, «Les transformations du monde rural en France», 1990 Problèmes politiques et sociaux, 623: 1-63.

ANDERSON, Alan B. et James S. Frideres, *Ethnicity in Canada, Theoretical Perspectives*, Toronto, 1981 Butterworth & Co.

Anderson, Grace M., Networks of Contact: The Portuguese in Toronto, Waterloo, Wilfrid Laurier 1974 University.

AUSTER, Ellen et Howard ALDRICH, «Small Business Vulnerability: Ethnic Enclaves and Ethnic 1984 Enterprise», dans: Robin WARD et Richard JENKINS (dirs), Ethnic Communities in Business, Cambridge, Cambridge University Press, 39-54.

BEAUD, Stéphane et Gérard Noiriel, «L'assimilation, un concept en panne», Revue internationale 1989 d'action communautaire, Québec, 21, 61: 63-76.

BONACICH, Edna et John MODELL, The Economic Basis of Ethnic Solidarity: Small Business in the 1980 Japanese American Community, Berkeley, University of California Press.

BONNEAU, Micheline et Pierre-André Tremblay (dirs), Immigration et région: nouveaux enjeux, nou-1993 velles perspectives, Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturelle.

BONNET, Audrey W., «An Examination of Rotating Credit Association Among Black West Indian 1980 Immigrants in Brooklyn», dans: Roy Simon BRYCE-LAPORTE (dir.), Sourcebook on the New Immigration, Brunswick, New Jersey, Transaction Books.

BOURGEOIS, Lucien, *Politiques agricoles*, Paris, Flammarion.

Breton, R., Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz, Ethnic Identity and Equality, 1990 Varieties of Experience in a Canadian City, Toronto, University of Toronto Press.

BURNET, Jean R. et Howard Palmer, Coming Canadians. An Introduction to a History of Canada's 1988 Peoples, Ottawa, McClelland and Stewart et Secrétariat d'État du Canada.

CALDWELL, Gary et Yolande COHEN (dirs), «Le monde rural», Recherches sociographiques, XXIX, 1988 2-3: 171-520.

CHAGNON, Yves et Louise BOISCLAIR, Le programme de parrainage collectif, Montréal, Ministère de 1980 l'Immigration du Québec.

CHEVALIER, J. et al., De la Loire au Saint-Laurent. Des régions rurales face aux recompositions so-1991 cio-territoriales, Actes du colloque franco-québécois de Pohénégamook, GRIDEQ, GRIR, CNRS-URA 915.

CHIMBOS, Peter D., «A Comparison of the Social Adaptation of Dutch, Greek and Slovak Immigrants in a Canadian Community», *International Migration Review*, 6, 3: 230-244.

COJPEL Ltée, Étude des immigrants investisseurs établis au Québec entre 1983 et 1984, pour le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Sainte-Foy, COJPEL Ltée.

Confédération des syndicats nationaux et Conseil central de Montréal (CSN), Mémoire conjoint sur 1991 l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration.

Conseil des affaires sociales, Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démogra-1989 phique, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur. Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec (CCCI), La régionalisation de 1988 l'immigration : « quelques arpents de neige... à partager », avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, Secrétariat du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec (CCCI), Énoncé de politique en 1991 matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994, avis présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, Secrétariat du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

DARROCH, Gordon, «Urban Ethnicity in Canada: Personal Assimilation and Political Communities», 1981 Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, 18, 1: 93-100.

DÉBAILLEUL, Guy et Philip EHRENSAFT (dirs), «Le complexe agro-alimentaire et l'État», Cahier de 1987 recherche sociologique, 5, 1.

DESCHAMPS, Gilles, Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au 1985 Québec: la deuxième année de séjour, Cahier 3, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

DESCHAMPS, Gilles et Bertrand LEBEL, Adaptation économique et sociale des réfugiés indochinois au 1981 Québec, Montréal, Ministère de l'Immigration.

Deslauriers, Pierre et Claude Marois, «Impact d'une loi de contrôle de l'utilisation du sol en milieu péri-urbain: le zonage agricole dans la région de Montréal», dans Remote Sensing and Methodologies of Land Use Charge Analysis, Department of Geography publication series, Waterloo, University of Waterloo, 165-173. (Occasional paper 6.)

Desrosiers, Denise, Joel W. Gregory et Victor Piché, La migration au Québec: synthèse et bilan bibliographique, Québec, Ministère de l'Immigration du Québec. (Études et documents, 2.)

DE VRIES, John, Indicateurs statistiques de l'intégration des communautés ethnoculturelles dans la 1988a société canadienne, Ottawa, Multiculturalisme et citoyenneté.

DE VRIES, John, Coup d'œil sur la littérature traitant du développement et de l'intégration des minorités 1988b ethnoculturelles, Ottawa, Multiculturalisme et citoyenneté.

DORAIS, Louis-Jacques, «Intégration et adaptation dans une ville de taille moyenne: les réfugiés d'Asie 1989 du Sud-Est à Québec», Revue internationale d'action communautaire, Québec, 21, 61: 177-184.

DUMONT, Johanne, Distribution spatiale de la population immigrante et régionalisation de l'immigration.

1991 Bilan des expériences étrangères, Montréal, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des politiques et programmes d'intégration socio-économique.

DRUCKER, Peter F., Les entrepreneurs, Paris, L'Expansion / Hachette. (Traduit de Innovation and En-1985 trepreneurship.)

ELLIOT, Bruce S., Irish Migrants in the Canadas: A New Approach, Kingston et Montréal, McGill-1988 Queen's University Press.

États généraux du monde rural, «Tant vaut le village, tant vaut le pays», dans La Terre de chez nous, 1991a Cahier spécial de réflexion, semaine du 28 février.

États généraux du monde rural, Document d'orientation du monde rural, Longueuil, Union des pro-1991b ducteurs agricoles (UPA).

États généraux du monde rural, La déclaration du monde rural, Longueuil, Union des producteurs 1991c agricoles (UPA).

FORTIN, Andrée (avec la collaboration de Denys Delâge, Jean-Didier DUFOUR et Lynda FORTIN), 1987 Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain, Montréal, Éditions Saint-Martin.

FULLER, Theodore, Peerasit Kamnuansilpa et Paul Lightfoot, «Urban Ties of Rural Thais», Inter-1990 national Migration Review, XXIV, 3: 534-562.

- GANZEVOORT, Herman, A Bittersweet Land: The Dutch Experience in Canada, 1890-1980, Toronto, 1988 McClelland and Stewart.
- GIRARD, Sylvie et J.-F. MANÈGRE, Les régions du Québec et l'immigration, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec.
- GRAVES, Theodore D. et Nancy B. GRAVES, «Kinship Ties and the Preferred Adaptive Strategies of 1980 Urban Migrants», dans: L.S. CORDELL et S.J. BECKERMANN (dirs), The Versatility of Kinship, New York, Academic Press, 195-217.
- HAMEL, Thérèse et Michel Morisset, en collaboration avec Jacqueline GAGNON, Formation, Pratiques 1993 et Performances agricoles au Québec, Groupe de recherche en économie et politique agricoles, Sainte-Foy, Université Laval, Département d'économie rurale.
- ISAJIW, Wsevolod W., «Ethnic-Identity Retention», dans: Raymond Breton et al., Ethnic Identity and 1990 Equality, Varieties of Experience in a Canadian City, Toronto, University of Toronto Press, 34-91.
- JEAN, Bruno, «La France de l'Ouest et le Québec de l'Est: divergences et convergences dans l'évolution 1991 de l'agriculture et du monde rural», dans: J. CHEVALIER et al. (dir.), De la Loire au Saint-Laurent. Des régions rurales face aux recompositions socio-territoriales, Actes du colloque franco-québécois de Pohénégamook, GRIDEQ, GRIR, CNRS-URA 915, 181-198.
- KALLEN, Evelyn et Merrijoy Kelner, Ethnicity, Opportunity and Successful Entrepreneurship in Cana da, Downsview, Ethnic research program, Institute for Behavioural Research, York University.
- KATUSZEWSKI, Jacques et Ruwen OGIEN, Réseaux d'immigrés, ethnographie de nulle part, Paris, Les 1981 Éditions ouvrières.
- KIM, Kwang Chung, Won Moo Hurh et Marilyn Fernandez, «Intra-Group Differences in Business 1989 Participation: Three Asian Immigrant Groups», International Migration Review, XXIII, 1: 73-95
- LAFORTUNE, Jean-Marie et Fernand PIOTTE, Le programme de parrainage collectif des réfugiés, rapport

  1980 Chagnon-Boisclair. Commentaires et recommandations, Montréal, Ministère de l'Immigration.
- LAMOTTE, Aleyda, Régionalisation de l'immigration internationale et profil différentiel des immigrants vivant à l'extérieur de Montréal, Étude analytique des données du recensement de 1986, Ottawa, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- LAMOUREUX, Josée, *Profil des entrepreneurs-immigrants établis au Québec en 1983 et 1984*, Synthèse 1988 d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration par la firme COJPEL Ltée, Québec, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec.
- LAROUCHE, Fernand, «L'immigrant dans une ville minière. Une étude de l'interaction», Recherches sociographiques, XIV, 2: 203-228.
- LEE WHITING, Brenda, Harvest of Stones: The German Settlement in Renfrew County, Toronto, Uni-1985 versity of Toronto Press.
- LIGHT, Ivan, «Asian Enterprise in America: Chinese, Japanese, and Koreans in Small Business», dans:

  1980 Scott Cummings (dir.), Self-Help in Urban America: Patterns of Minority Business Enterprise, New York, Kenikart Press, 33-57.
- MACDONALD, John S. et Leatrice D. MACDONALD, «Chain migration, ethnic neighborhood formation and social networks», Milbank Memorial Fund Quarterly, 48: 82-97.
- MAGEE, Joan, The Belgians in Ontario: A History, Toronto and Reading, Dundurn Press. 1987

- MAROIS, Claude, Pierre DESLAURIERS et Christopher BRYANT, «Changement agricole et diversification 1991a dans la frange urbaine au sud de Montréal», Notes et documents de recherche, Québec, Département de géographie, Université Laval, 29: 63-79.
- MAROIS, Claude, Pierre DESLAURIERS et Christopher BRYANT, «Les processus agisssant sur l'agriculture 1991b péri-urbaine montréalaise depuis 1980», Rural and Urban Fringe Studies in Canada, Geographical Monographs, York University, 21: 211-238.
- MAROIS, Claude, Pierre DESLAURIERS et Christopher BRYANT, «Une revue de la littérature scientifique sur l'étalement urbain et sur les relations urbaines-agricoles dans la frange urbaine: le cas de la région métropolitaine de Montréal, dans le contexte nord-américain», Espace, Populations, Sociétés, 325-334.
- MENDIS, Asoka, Ethnocultural Entrepreneurship: An Overview and Annotated Bibliography, Ottawa, Multiculturalisme et citoyenneté Canada.
- Min, Pyong et Yap Charles Jaret, «Ethnic Business Success: The Case of Korean Small Business 1985 in Atlanta», Sociology and Social Research, 69, 3: 413-435.
- Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIIC), *Plan*1993 d'action pour la régionalisation de l'immigration, Ottawa, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la régionalisation.

  (Document interne.)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Sommet sur l'agri-1992 culture québécoise : à l'heure des choix, Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des communications.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), Au Québec pour bâtir ensemble.

  1990 Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), Au Québec pour bâtir ensemble.

  1991 Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration (1991-1994), Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), *Une richesse à partager, Orien-*1992a tations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'Immigration, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des communications.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), Une richesse à partager, Mesures 1992b favorisant la régionalisation de l'immigration, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. (Document de travail.)
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), Population immigrée recensée dans les régions du Québec en 1991. Recensement 1991, données ethnoculturelles, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), Portrait des régions : Estrie, Mau-1993b ricie-Bois-Francs, Outaouais, Québec, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des politiques et programmes d'intégration socio-économique.
- Morisset, Michel, L'agriculture familiale au Québec, Paris, Éditions l'Harmattan. 1987
- NEUWIRTH, Gertrud, Immigrant settlement indicators: A conceptual framework, Employment and Immi-1987 gration Canada.
- NEWBY, Howard, «Rural Sociology», Current Sociology, Sage Publications, 28, 1.
- Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), Points de vue sur le développement 1990 rural au Québec, Québec, Office de planification et de développement.

PARENTEAU, René, «Le milieu péri-urbain: l'exemple montréalais», Cahiers de géographie du Québec, 1980 24, 62: 249-276.

PETRYSHYN, Jaroslav, Peasants in the Promised Land: Canada and the Ukrainians 1891-1914, Toronto, James Lorimer & Co.

PIOTTE, Fernand, Rapport du groupe de travail sur l'emploi et l'employabilité des réfugiés du sud-est 1981 asiatique, Québec, Ministère de l'Immigration du Québec.

PORTES, A. et R.D. MANNING, «L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas», Revue internationale d'action communautaire, 14 / 54: 45-61.

RAMBAUD, Placide, Sociologie rurale, Paris, École des Hautes Études en sciences sociales et Mouton 1976 & Co.

RAMIREZ, Bruno, «Les Italiens au Canada», dans Les groupes ethniques du Canada, Ottawa, La société 1989 historique du Canada. (Brochure 14.)

SCHUMPETER, Joseph A., Essays. On Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution 1989 of Capitalism, édité par Richard V. CLEMENCE, New Brunswick, New Jersey, Rutgers University, Transaction Publishers.

Secrétariat du Sommet sur l'agriculture québécoise, L'agriculture québécoise: à la conquête des mar-1993 chés, Bilan annuel des retombées du sommet - an 1, Québec, Secrétariat du Sommet sur l'agriculture québécoise.

Secrétariat du Sommet sur l'agriculture québécoise, Sommet sur l'agriculture québécoise. Déclaration 1992 finale, 13 juin, Québec, Secrétariat du Sommet sur l'agriculture québécoise.

Séguin, Anne-Marie, «Les mesures de soutien au logement et dispersion de l'immigration: leçons des 1993 expériences étrangères», dans *Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels, 113-133.

SIMARD, Myriam, Les exploitants agricoles immigrants: insertion dans la société rurale québécoise et parrainage informel ethnique, rapport préliminaire, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

SIMARD, Myriam, Les entrepreneurs agricoles immigrants européens: insertion dans la société rurale 1994 québécoise, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture. (À paraître en 1995 dans la collection «Études et Recherches», Montréal, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.)

Société d'histoire des communautés culturelles du Québec, Originaires de l'Europe centrale et de l'Eu-1985 rope du Sud, vol. 1, Montréal, Fides. (Les Communautés culturelles du Québec.)

TILLY, Charles et C. Harold Brown, «On Uprooting, Kinship and the Auspices of Migration», *International Journal of Comparative Sociology*, 7, 2: 139-164.

TOULOUSE, J.M. et Gabrielle Brenner, Les entrepreneurs immigrants: à la recherche d'un modèle 1988 théorique, Montréal, Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter, École des Hautes Études commerciales, Rapport de recherche 88-05-01.

Union des producteurs agricoles (UPA), Mémoire de l'UPA sur l'énoncé de politique québécoise sur 1991 l'immigration, Longueuil, Union des producteurs agricoles.

VACHON, Bernard et al., Le Québec rural dans tous ses états, Québec, Éditions du Boréal.

WALDINGER, Roger, «Structural Opportunity or Ethnic Advantage? Immigrant Business Development in New York», *International Migration Review*, XXIII, 1: 48-72.

#### ANNEXE\*

#### Institutions et associations de la société rurale

Institutions et associations économiques et professionnelles	Institutions syndicales
- coopératives - regroupement des gens d'affaires (Chambre de commerce) - organismes officiels liés aux types de production - organisations professionnelles - clubs reliés à votre activité professionnelle (Club Arshyre) - autres	<ul> <li>UPA (syndicats de base, spécialisés, fédérations)</li> <li>autres</li> </ul>
Associations socioculturelles de la communauté rurale d'accueil	Association ethniques (communauté d'origine et autres communautés ethniques)
- Églises ou associations religieuses - écoles - associations sportives - organismes de santé et de services sociaux (CLSC, CSS) - clubs sociaux (Lions, Richelieu, Chevaliers de Colomb) - organisations paroissiales (Fermières, Club Âge d'or, chorales) - groupes de loisirs (ciné-club, danse) - médias	<ul> <li>Églises ou associations religieuses</li> <li>écoles</li> <li>associations sportives</li> <li>groupes de loisirs (chorales)</li> <li>médias</li> <li>comités politiques</li> <li>autres</li> </ul>
Institutions et associations politiques	
<ul> <li>institutions municipales et / ou régionales (municipalité locale, municipalité régionale de comté)</li> <li>groupes d'intérêt (comités de citoyens, regroupements spécifiques, partis politiques)</li> <li>ministères ou autres organismes provinciaux (Environnement, Agriculture, Terres et Forêts), Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), Commission municipale</li> <li>ministères ou autres organismes fédéraux</li> <li>organismes internationaux (Ligue des droits de l'homme)</li> </ul>	

<sup>\*</sup> Liste présentée aux immigrants lors de l'entrevue, en leur demandant de décrire leur implication dans le milieu rural.